



# Communiqué

Le 1 septembre 2009  
Pour diffusion immédiate

## AVIS DE CIRCULATION

### La fermeture du chemin Courchaine pourrait commencer à compter du 4 septembre 2009

La Commission du canal de dérivation du Manitoba informe le public que le chemin Courchaine pourrait être fermé dès le vendredi 4 septembre 2009 entre la promenade Turnbull et le chemin St. Mary's et qu'il le restera jusqu'au mercredi 31 mars 2010 pour des travaux de construction routière liés au Projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge. La Commission du canal de dérivation du Manitoba a pris des dispositions pour qu'entre le lundi 2 novembre 2009 et le mercredi 31 mars 2010, le chemin soit ouvert de façon périodique, si les travaux le permettent.

Pendant cette période, la Commission du canal de dérivation du Manitoba procédera à des améliorations hydrauliques de l'ouvrage régulateur du canal de dérivation de la rivière Rouge et reconstruira le chemin Courchaine afin de fournir une protection accrue contre les inondations. Pendant les travaux, la circulation sera interdite sur le chemin Courchaine aussi bien à partir du chemin St. Mary's que de la promenade Turnbull.

Le chemin Courchaine devait originellement fermer plus tôt cette semaine, mais la fermeture a été repoussée en raison de la fermeture d'urgence du pont Pierre Delorme, près de Saint-Adolphe. La Commission du canal de dérivation du Manitoba a néanmoins conclu, après avoir consulté le ministère de l'Infrastructure et des Transports, le ministère des Affaires intergouvernementales, l'Organisation des mesures d'urgence, le Bureau du commissaire aux incendies, le ministère de la Santé et la Vie Saine Manitoba et la municipalité rurale de Ritchot, que la fermeture du pont Courchaine n'entraînerait pas de conséquences majeures pour le public. Des dispositions ont toutefois été prises afin que les résidents de cette zone puissent continuer à avoir accès aux services d'urgence.

Le public devra donc emprunter le pont de Sainte-Agathe comme alternative au sud, utiliser la RPGC n° 59 comme alternative à l'est et pourra soit emprunter la route périphérique (RPGC n° 100), soit le boulevard Bishop Grandin pour traverser la rivière au nord. Pour en savoir plus, veuillez téléphoner à la Commission au 204 945-4900 ou au 1 866 356-6355 (sans frais) ou consulter son site Web ([www.floodwayauthority.mb.ca](http://www.floodwayauthority.mb.ca)).

La Commission du canal de dérivation du Manitoba remercie le public de sa coopération et de sa compréhension pendant le déroulement des travaux relatifs au Projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge.

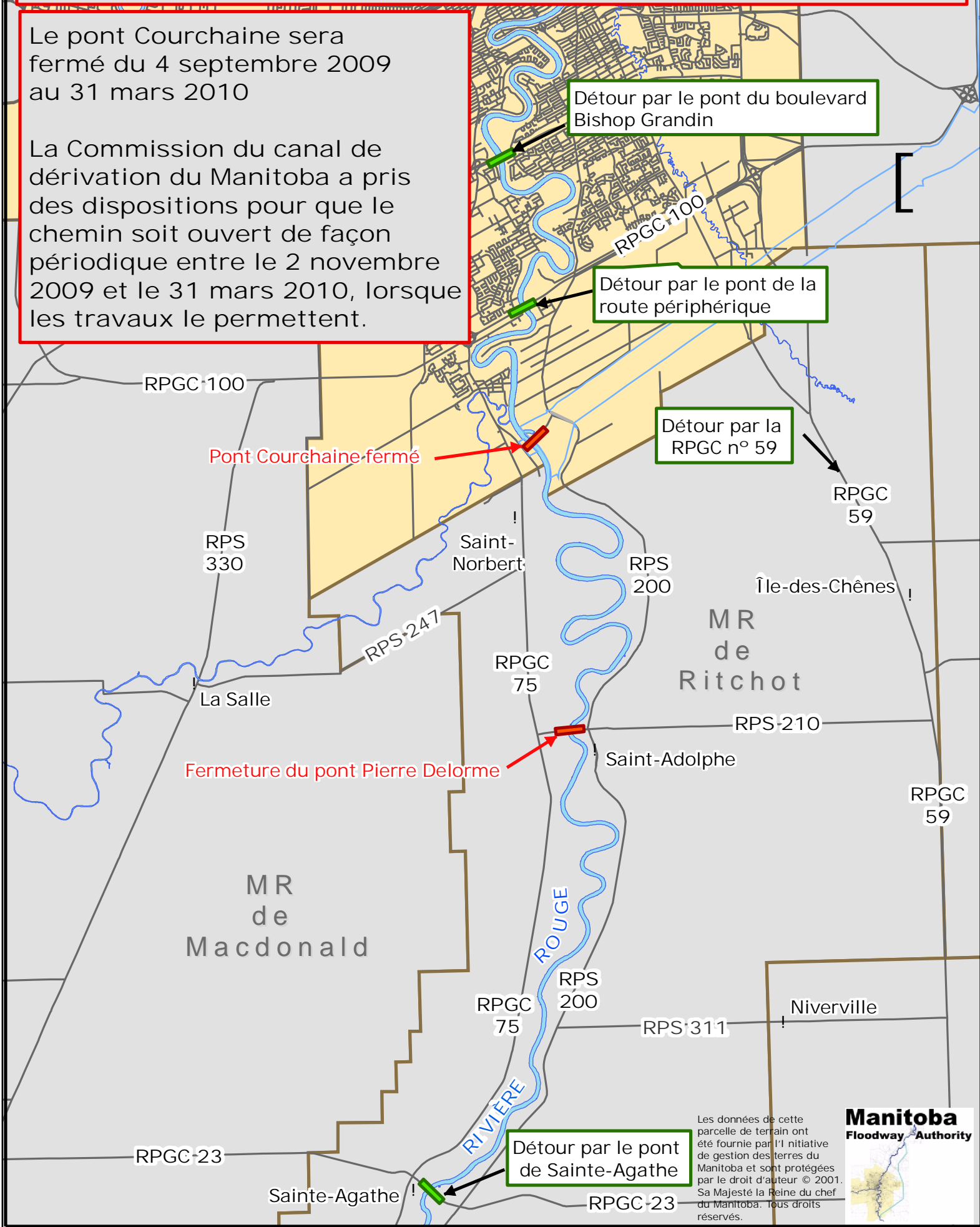
-30-

Personne-ressource : Ronuk Modha  
Commission du canal de dérivation  
204 945-4900 ou 1 866 356-6355

# Fermeture du pont Courchaine - Détours proposés

Le pont Courchaine sera fermé du 4 septembre 2009 au 31 mars 2010

La Commission du canal de dérivation du Manitoba a pris des dispositions pour que le chemin soit ouvert de façon périodique entre le 2 novembre 2009 et le 31 mars 2010, lorsque les travaux le permettent.



Les données de cette parcelle de terrain ont été fournies par l'initiative de gestion des terres du Manitoba et sont protégées par le droit d'auteur © 2001. Sa Majesté la Reine du chef du Manitoba. Tous droits réservés.

